

14. Question de Monsieur Cédric MAHIEU, Conseiller communal, du 21 mars 2023 -- Vraag van de heer Cédric MAHIEU, gemeenteraadslid, van 21 maart 2023.

La gestion des certificats médicaux.

Pouvez-vous m'indiquer le nombre de certificats médicaux de plus d'une semaine, enregistrés par l'administration communale par année depuis 2018 (par année) ?

Parmi ces certificats médicaux, par année, combien de ces certificats médicaux ont-ils fait l'objet d'une demande de contrôle par un médecin-conseil ?

Quelles mesures sont prises par l'administration communale pour vérifier qu'il n'y ait pas d'abus de certains travailleurs ? Y a-t-il eu depuis 2018 un signalement à l'ordre des médecins pour (suspçon de) certificat de complaisance ?

Parmi ces certificats médicaux, par année, combien de ces certificats médicaux renseignaient au moins une adresse de référence non située en Belgique ?

Pouvez-vous préciser pour chacun des certificats renseignant au moins une adresse de référence non située en Belgique :

1. s'il s'agissait d'un travailleur statutaire ou contractuel
2. dans quel(s) pays se situai(en)t l(es) adresse(s) de référence
3. la durée du certificat
4. s'il y a eu prolongation du certificat, la durée complète de l'absence du travailleur
5. si un médecin-conseil a été sollicité
6. si un signalement à l'ordre des médecins a été réalisé

Réponse :

1. Pouvez-vous m'indiquer le nombre de certificats médicaux de plus d'une semaine enregistrés par l'administration communale par année depuis 2018 (par année) ?

Cette statistique n'est pas disponible car nous n'encodons pas cette donnée. Le nombre de certificats a d'ailleurs relativement peu de sens puisqu'aucune règle ne définit la durée des certificats (1 jour, 1 semaine, 1 mois, 1 an, ...).

2. Parmi ces certificats médicaux, par année, combien de ces certificats médicaux ont-ils fait l'objet d'une demande de contrôle par un médecin-conseil ?

🚦 2018 : 144 contrôles

🚦 2019 : 520 contrôles

➔ Jusqu'en 2019, les certificats étaient encodés et traités par Medconsult qui assurait aussi les contrôles sur une base aléatoire et/ou à la demande des services.

Cette approche était coûteuse et peu efficace : erreurs d'encodage, démotivant pour les agents peu absents mais contrôlés quand même sur base aléatoire, contrôles « inutiles » (maladies graves, grossesse, etc.). Il s'agissait plus d'un objectif de « rentabilité » ce qui explique l'augmentation du nombre de contrôles en 2019.

➔ En 2019, un marché public portant exclusivement sur les contrôles a été lancé et attribué à MEDICHECK. L'encodage des certificats se fait donc en interne.

🚦 2020/2021 - suspension totale des contrôles durant la crise sanitaire Covid-19 (confinement obligatoire ou recommandé ; médecins généralistes débordés ; certificats de quarantaine sans symptômes, etc.)

🚦 2022 : reprise des contrôles à la demande → 35 contrôles effectués

🚦 2023 : 40 contrôles effectués à ce jour, tous à la demande.

3. Quelles mesures sont prises par l'administration communale pour vérifier qu'il n'y ait pas d'abus de certains travailleurs ?

🚦 Envoi d'un contrôle médical ;

🚦 Procédure « Medex » pour les travailleurs statutaires en disponibilité ;7

- ✚ Vérification auprès du médecin traitant en cas de soupçon de certificat falsifié (exceptionnel, moins d'un cas par an).

4. Y a-t-il eu depuis 2018 un signalement à l'ordre des médecins pour (soupçon de) certificat de complaisance ?

Aucune situation suspecte qui aurait justifié une telle démarche ne nous est apparue

5. Parmi ces certificats médicaux, par année, combien de ces certificats médicaux renseignaient au moins une adresse de référence non située en Belgique ?

Cette donnée ne fait pas l'objet d'un encodage et n'est pas disponible. Un agent en incapacité de travail qui se rend à l'étranger doit avoir une autorisation de son médecin traitant et demander l'autorisation préalable à l'administration

6. Pouvez-vous préciser pour chacun des certificats renseignant au moins une adresse de référence non située en Belgique :

- a. s'il s'agissait d'un travailleur statutaire ou contractuel
- b. dans quel(s) pays se situai(en)t l(es) adresse(s) de référence
- c. la durée du certificat
- d. s'il y a eu prolongation du certificat, la durée complète de l'absence du travailleur
- e. si un médecin-conseil a été sollicité
- f. si un signalement à l'ordre des médecins a été réalisé

➔ Ces données ne sont pas disponibles.